



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP CEMENT FD-BL

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 2 de 13

#### Pictogrammes:



#### Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale et nationale.

#### 2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission  
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Préparation dans des solvants organiques

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP CEMENT FD-BL**

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 3 de 13

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
142-82-5	n-Heptane			< 85 %
	205-563-8	601-008-00-2	01-2119457603-38	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H225 H315 H336 H304 H400 H410			
67-64-1	Acétone			< 25 %
	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
136-23-2	bis(Dibutyldithiocarbamate) de zinc			< 5 %
	205-232-8	006-081-00-9	01-2119535161-51	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H315 H319 H317 H335 H400 H410			
111-92-2	di-n-butylamine			< 1 %
	203-921-8	612-049-00-0	01-2119475606-30	
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A, Eye Dam. 1; H226 H330 H311 H302 H314 H318			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
67-64-1	200-662-2	Acétone	< 25 %
	par inhalation: CL50 = 76 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 20000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5800 mg/kg		
111-92-2	203-921-8	di-n-butylamine	< 1 %
	par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg		

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
- Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

**Après inhalation**

- Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
- Appeler aussitôt un médecin.

**Après contact avec la peau**

- Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

- Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
- Traitement chez un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

- Ne pas faire vomir.
- Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP CEMENT FD-BL

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 4 de 13

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Appeler aussitôt un médecin.  
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Attention! Risque d'aspiration!

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Mousse, gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), poudre chimique, eau pulvérisée.

##### **Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pendant l'incendie, il peut se produire:  
monoxyde et dioxyde de carbone

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Vêtement de protection.

#### **Information supplémentaire**

Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **Remarques générales**

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Tenir à l'écart des sources d'ignition.  
Mettre les personnes en sûreté.

##### **Pour les non-secouristes**

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas respirer les vapeurs.

##### **Pour les secouristes**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.  
Utiliser un vêtement de protection individuelle.  
N'utiliser que des appareils antidéflagrants.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

##### **Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP CEMENT FD-BL**

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 5 de 13

**Pour le nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).  
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).  
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.  
Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.  
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Préventions des incendies et explosion**

Ne pas fumer (volatil).  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.  
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

**Conseils pour le stockage en commun**

Incompatible avec des agents oxydants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Adhésif, colle

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Origine
67-64-1	Acétone	500	1200		VME 8 h	
		1000	2400		VLE courte durée	
142-82-5	n-Heptane	400	1600		VME 8 h	
		400	1600		VLE courte durée	

**Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)**

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-64-1	Acétone	Acétone	80 mg/l	U	b

**8.2. Contrôles de l'exposition**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP CEMENT FD-BL

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 6 de 13

#### Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

#### Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Par la suite, traiter avec de la crème pour la peau.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

#### Protection des mains

Protection contre les projections:

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 10 minutes, par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL ([www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

#### Protection de la peau

Tablier résistant aux solvants (EN 467).

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore, laiteux
Odeur:	type hydrocarbure

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur: n.d.

#### Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: n.d.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: > 56 °C

Point de sublimation: n.a.

Point de ramollissement: n.d.

Point d'éclair: - 22 °C DIN EN ISO 3679

Combustion entretenue: Combustion auto-entretenue

#### Inflammabilité

solide/liquide: n.a.

gaz: n.a.

#### Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité: 1,1 vol. %

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP CEMENT FD-BL**

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 7 de 13

Limite supérieure d'explosivité:	13,0 vol. %
Température d'auto-inflammation:	215 °C
<b>Température d'inflammation spontanée</b>	
solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n.d.
<b>Propriétés comburantes</b>	
Non oxyder.	
Pression de vapeur: (à 20 °C)	247 hPa
Densité (à 20 °C):	0,72 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:	n.a.
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Partiellement miscible
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	
n.d.	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
Viscosité dynamique:	5000 mPa·s
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	514 - 524 mm <sup>2</sup> /s
Durée d'écoulement:	> 30 s 3 mm DIN/ISO 2431
Densité de vapeur relative:	n.d.
Taux d'évaporation:	n.d.
Épreuve de séparation du solvant:	0 %
Teneur en solvant:	< 95 %

**9.2. Autres informations**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit au contact des agents d'oxydation.

**10.4. Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.  
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.  
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

**10.5. Matières incompatibles**

Des oxydants puissants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connus.  
Pendant l'incendie, il peut se produire:  
Monoxyde et dioxyde de carbone

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP CEMENT FD-BL

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 8 de 13

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

#### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Absence de données toxicologiques.

#### **Irritation et corrosivité**

Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

#### **Effets sensibilisants**

Peut provoquer une allergie cutanée. (bis(Dibutyldithiocarbamate) de zinc)

#### **Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (n-Heptane; Acétone)

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Information supplémentaire référentes à des preuves**

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

### 11.2. Informations sur les autres dangers

#### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

#### **Autres informations**

Peut provoquer une irritation des muqueuses.  
Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peuvent inclure: Migraine, vertiges, faiblesse, inconscience.  
Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.  
Attention! Risque d'aspiration!

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

n-Heptane

CL 50/Carassius Auratus/24 h = 4 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h = 1,5 mg/l

Acétone

CL 50/Oncorhynchus mykiss/96 h > 1000 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h > 1000 mg/l

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP CEMENT FD-BL

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 9 de 13

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

#### **12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Donnée non disponible

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Pollue l'eau.

#### **Information supplémentaire**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

##### **Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

##### **Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

080409 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

##### **L'élimination des emballages contaminés**

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### **Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU:** UN 1133

**14.2. Désignation officielle de** Adhésifs

**transport de l'ONU:**

**14.3. Classe(s) de danger pour le** 3

**transport:**

**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg

Quantité exceptée: E2

Catégorie de transport: 2

N° danger: 33

Code de restriction concernant les tunnels: D/E

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP CEMENT FD-BL**

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 10 de 13

**Transport fluvial (ADN)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Adhésifs
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E2

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Adhésives (n-Heptane)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Marine polluant:	No
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1133
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	Adhésives
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### TIP TOP CEMENT FD-BL

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 11 de 13

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Oui



#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

2004/42/CE (COV): < 95 %

Indications relatives à la directive P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Informations complémentaires: E1

##### Information supplémentaire

Ce produit est réglementé par l'annexe II du Règlement (UE) 2019/1148 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs. Toutes les transactions suspectes ainsi que la perte et le vol de quantités importantes doivent être signalés au point de contact national compétent. Le personnel de vente à tous les niveaux de négociation doit être formé.

##### Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP CEMENT FD-BL**

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 12 de 13

(les) section(s): 1,2.

**Abréviations et acronymes**

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
CAS = Chemical Abstract Service  
EN = European norm  
ISO = International Organization for Standardization  
DIN = Deutsche Industrie Norm  
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic  
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative  
LD = Lethal dose  
LC = Lethal concentration  
EC = Effect concentration  
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
STOT SE 3; H336	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1; H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1; H410	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**TIP TOP CEMENT FD-BL**

Date de révision: 11.01.2023

Code du produit: 00156-0313

Page 13 de 13

**Information supplémentaire**

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*